
Programme de Formation

CACES - Chariot automoteur recyclage R 489

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

La formation est ouverte à toute personne ou entreprise ayant du personnel amené à évoluer et/ou travailler avec des chariots élévateurs à conducteur porté. Cela inclut :

- Les employés de différents secteurs industriels qui utilisent ces équipements.
- Les responsables de sécurité souhaitant renforcer leurs connaissances sur les réglementations en matière de conduite sécurisée.
- Les formateurs internes souhaitant se certifier pour former d'autres opérateurs.

Cette formation est essentielle pour toute personne souhaitant améliorer ses compétences en matière de sécurité et de conduite des chariots de manutention.



Objectifs pédagogiques

L'objectif principal de cette formation est de préparer les participants à obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs de la catégorie R489. À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R489.
- Appliquer les consignes de sécurité lors de la conduite de chariots élévateurs.
- Effectuer l'entretien courant des équipements.
- Conduire un chariot élévateur à conducteur porté en toute sécurité.

Cette préparation vise non seulement à garantir la sécurité des opérateurs, mais aussi à minimiser les risques d'accidents au sein des entreprises.



Description

Ce programme de formation est centré sur l'obtention du **Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®)** pour les chariots automoteurs de catégorie R489. Au terme de cette formation, les stagiaires auront acquis une connaissance approfondie des réglementations en vigueur, ainsi que des compétences pratiques et théoriques essentielles pour conduire en toute sécurité ces équipements. Le contenu pédagogique est structuré en plusieurs modules qui abordent :

- les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la prévention des risques,
- les différentes technologies des chariots,
- les risques spécifiques associés à leur utilisation.

Les participants apprendront à :

- appliquer la réglementation issue de la recommandation R489,
- respecter les consignes de sécurité, et
- effectuer l'entretien courant des chariots.



Les principaux thèmes traités incluent :

- les caractéristiques des chariots de manutention,
- la stabilité des charges,
- l'identification des risques, et
- la prévention des accidents liés à leur exploitation.

La formation est organisée en deux jours, totalisant 14 heures, et se déroule dans un cadre pratique où les stagiaires auront l'occasion d'effectuer des exercices pratiques en situation réelle. Les évaluations se composent de tests théoriques et pratiques qui assureront que chaque participant maîtrise les compétences requises.

Des informations supplémentaires concernant le calendrier de formation, les modalités d'inscription, ainsi que les ressources pédagogiques mises à disposition des participants seront fournies lors des convocations.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les candidats doivent remplir plusieurs pré-requis :

- Être apte médicalement pour manipuler des chariots élévateurs.
- Être ou avoir été titulaire du CACES®.
- Savoir lire, écrire et comprendre le français afin de suivre les instructions et documents associés à la formation.

Ces pré-requis garantissent que tous les participants possèdent les bases nécessaires pour tirer pleinement profit de cette formation intensive.



Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur une approche participative qui combine des exercices pratiques et des apports théoriques. Les méthodes pédagogiques privilégiées incluent :

- Des mises en situation pratiques pour favoriser l'apprentissage par l'expérience.
- Des sessions théoriques pour couvrir les aspects réglementaires et techniques.
- Des évaluations continues pour assurer le suivi de la progression des stagiaires.

Cette diversité de méthodes permet d'adapter la formation aux différents styles d'apprentissage des participants.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation pour cette formation comprennent :

- Un test d'évaluation théorique basé sur les fiches de l'annexe A3/1.
- Une évaluation pratique, où les stagiaires doivent démontrer leur savoir-faire sur le chariot correspondant à la catégorie concernée.
- Un taux de réussite minimum de 70/100 est requis à la fois pour les épreuves théoriques et pratiques.

Les évaluations sont réalisées par un testeur certifié afin d'assurer l'objectivité et la conformité aux normes en vigueur.



Informations sur l'admission

Les inscriptions soient effectuées au moins 48 heures avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Cette formation prend en compte l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Des moyens matériels et humains seront mis en œuvre pour s'assurer que tous les participants puissent suivre la formation dans de bonnes conditions.



Les formateurs sont sensibilisés aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, et des aménagements peuvent être réalisés pour faciliter l'accès aux contenus de formation et aux évaluations. Pour toute demande d'adaptations spécifiques, il est recommandé de contacter le référent handicap avant le début de la formation.